

	 <p>Fédération Sportive et Culturelle de France</p>	<p>BOUSBOTTE</p> <p>Association Loi 1901 créée en 1895</p> <p>Agrément Jeunesse et Sport du 08/01/1920</p> <p>37 Rue Battant 25000 Besançon</p>
---	--	--

<p>Président</p>	<p>Animateur Randonnée</p>
<p>Jean-Paul LAMBLIN 18 B Rue Fontaine-Ecu 25000 Besançon 03 81 83 07 83 Lamblin.jeanpaul25@orange.fr</p>	<p>Charles ALLEGRI 61 Avenue Clémenceau 25000 Besançon 06 84 12 90 26 charlesallegri@orange.fr</p>

SECTION RANDONNÉE

RENOUVELLEMENT DE LICENCE 2017-2018

NOM : **Prénom** :

Date de naissance :

Adresse⁽¹⁾

Code Postal..... **Ville**.....

Numéro de téléphone⁽¹⁾

E mail⁽¹⁾

Observations :

Cotisation :

- à l'année : **33 €**,
- à la journée : **4 €** par randonnée

Certificat médical⁽²⁾

J'atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé « QS – SPORT »

Fait à, le/.../2017

Signature

⁽¹⁾ A remplir en cas de modification

⁽²⁾ Depuis le 1^{er} septembre 2016, le certificat médical d'aptitude à la pratique de la randonnée est valable 3 ans, à condition d'avoir répondu négativement à toutes les interrogations du questionnaire de santé « QS – SPORT » (Imprimé Cerfa n°b15699*01). Dans le cas contraire, un nouveau certificat médical est obligatoire.